

BULLETIN TECHNIQUE VITICULTURE BIO



N°12 / 27 juin 2023

Dicton de la semaine : Qui en juin se porte bien, au temps chaud ne craindra rien

L'Essentiel

Réglementation	Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires
Météo	Prévisions : risque de pluies ce week-end. Baisse des températures dès jeudi.
Phénologie	Fermeture de la grappe.
Maladies	Nouveaux symptômes de mildiou sur feuilles, nouveaux symptômes de rot brun sur grappes. Les parcelles doivent être protégées sous les prochains épisodes pluvieux.
Ravageurs	Premières pontes observées, traitement en cours selon début de vol et spécialités employées.
BSV Vigne Nord Aquitaine	N°12 du 20 juin 2023 Vous pouvez le retrouver sur le site : Nord-Aquitaine - Chambre d'agriculture Nouvelle-Aquitaine (chambres-agriculture.fr)

Réglementation

Utilisation des produits phytosanitaires

✓ Dans votre choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE8 :

SPE8 : « **pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes** ».



Pollinisateur sur enherbement naturel fleuri.

✓ **Attention aux Nombres maximum d'application pour chaque spécialité commerciale :**

- ✓ Certaines spécialités commerciales ont également une cadence de renouvellement minimum à respecter (également indiquée dans l'AMM).
- ✓ **ZNT eau** : rappel, elles sont de 5, 20 ou 50 m, et visent à éviter les contaminations directes des cours d'eau. Elle est réductible en respectant les 3 conditions suivantes :
 - Présence d'un dispositif végétalisé d'au moins 5 m de large,
 - Utilisation du matériel et des buses antidérive dont la liste est régulièrement mise à jour et disponible sur le site suivant : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-689>
 - Enregistrement des applications effectuées sur la parcelle.
- ✓ **DVP : dispositif végétalisé permanent** : il vise à éviter les contaminations directes par ruissellement des cours d'eau mais ne concerne pas toutes les spécialités commerciales. La distance est de 5 ou 20 m, elle n'est pas réductible et devient permanente sur la parcelle dès l'utilisation d'un produit avec une DVP.

La Météo

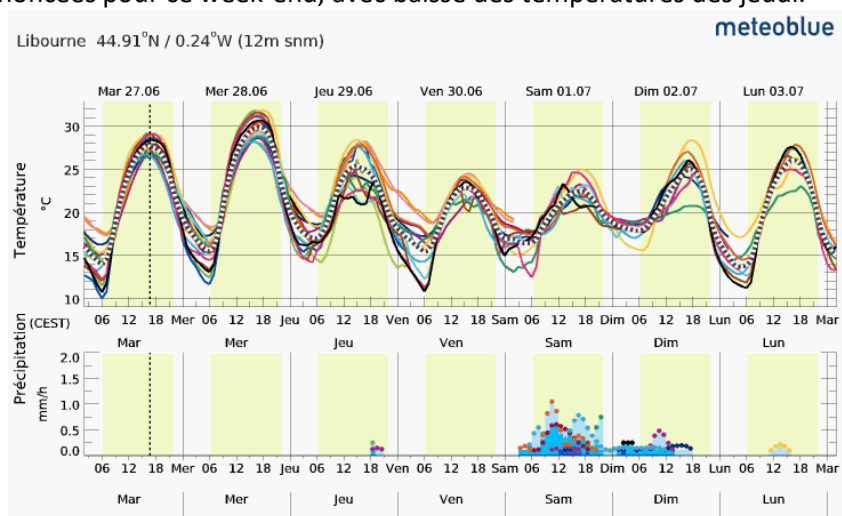
Bilan des 7 derniers jours :

Date	Néac		St Emilion		St Emilion Village		St Magne de Castillon		St Sulpice de Faleyrens		St André du Bois		La Sauve		St Pierre de Mons	
	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm
Mardi 20 juin	21,33	24,57	21,21	38,3	21,18	21,6	21,56	17,91	21,3	30,29	20,8	12,1	20,33	14,4	21	13,8
Mercredi 21 juin	21,78	13,84	21,59	12,6	21,56	19,3	21,57	16,76	21,7	11,68	20,65	12,1	20,68	6,22	21,06	6,86
Judi 22 juin	21,33	25,91	21,28	20	21,09	12,9	21,39	9,4	21,4	10,86	21,07	8,51	20,78	1,52	21,33	1,27
Vendredi 23 juin	22,1	0	21,79	0	22,54	0	22,09	0	21,7	0	22,16	2,54	21,36	0	22	0
Samedi 24 juin	23,83	0	23,79	0	24,85	0	24,45	0	23,5	0	24,41	0,51	23,67	0	23,52	0
Dimanche 25 juin	24,14	0	24,01	0	24,44	0	24,15	0	23,9	0	24,37	0	24,04	0	23,6	0
Lundi 26 juin	21,64	0	21,58	0	22,13	0	22,07	0	21,8	0	21,67	0	21,05	0	21,75	0
Cumul de pluie des 7 derniers jours		64,32		70,9		53,8		44,07		52,83		35,7		22,2		22

La semaine dernière a été marquée par la succession des orages, qui ont encore une fois amené des cumuls de pluies très variables et surtout très conséquents sur certains secteurs. Si l'Entre-Deux-Mers a reçu des cumuls aux alentours de 20 mm, le libournais a été cette fois-ci nettement plus arrosé avec jusqu'à 70 mm en 3 jours, soit l'équivalent d'un mois de pluie pour cette période.

Prévisions météo pour les 7 prochains jours :

Des pluies sont annoncées pour ce week-end, avec baisse des températures dès jeudi.












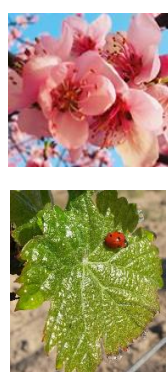




Le Calendrier Lunaire

Nœud descendant : La lune est de mauvaise influence. Les expériences démontrent qu'il y a perturbation lors des Nœuds. Ce sont des moments plus ou moins négatifs pour travailler le sol, semer, récolter etc...

Périgée lunaire : Quand elle est au périgée, elle exerce une attraction beaucoup plus forte, qui provoque l'étiollement des jeunes semis. Les plantes sont fragilisées et demeurent moins robustes.

La lune montante : c'est la période de sève montante. Les plantes s'emplissent de forces et croissent. Période de semis, période de récolte. En cave, soutirage en vue de prolonger l'élevage.

La lune descendante : c'est la période de réceptivité des sols (période de plantation). Sève descendante. La terre intègre mieux les éléments labour. C'est aussi la période où l'on fait le moins de mal à la vigne : épamprage, rognage. Taille, jour racine. Griffage du sol. Les soutirages ou une mise en bouteille sont conseillés durant cette période associé à un jour fruit (préservation des arômes du vin).

	Mercredi 28 juin	Jeudi 29 juin	Vendredi 30 juin	Samedi 1 juillet	Dimanche 2 juillet	Lundi 3 juillet	Mardi 4 juillet
Phase de lune	 NŒUD DESCENDANT Lune descendante	 Lune descendante	 Lune descendante	 Lune descendante	 Lune descendante	 Pleine lune	 PERIGEE LUNAIRE Lune montante
Influence	 Racine	 Racine/Fleur	 Fleur/Feuille	 Feuille	 Feuille/Fruit	 Fruit	 Fruit/Racine
Travaux en vert	A éviter	Possible	Possible/ A éviter	A éviter	A éviter / Possible	Possible	Possible

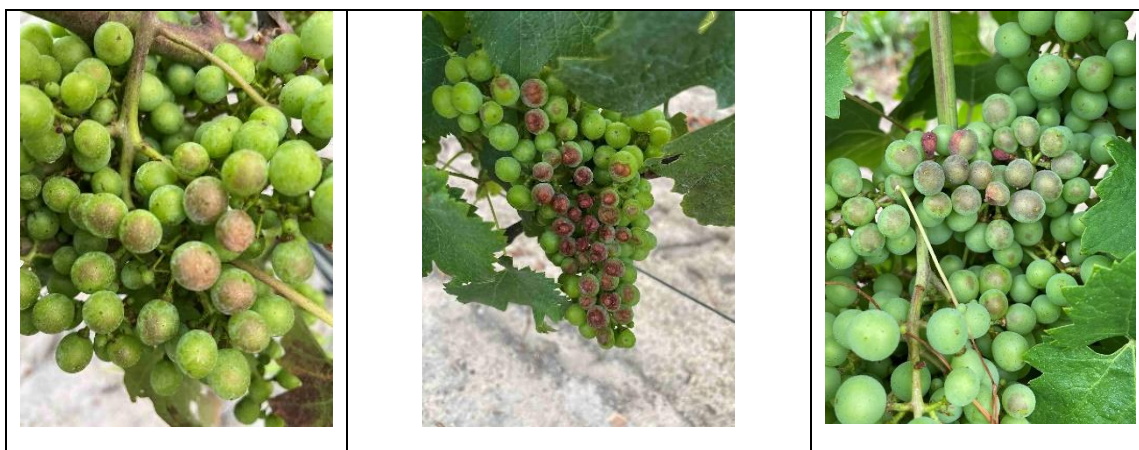
Pour en savoir plus sur les rythmes lunaires : *Thierry Tricot* - t.tricot@bionouvelleaquitaine.com Tél : 06 11 61 98 42




Phénologie – Etat du vignoble

Le stade fermeture de la grappe est atteint sur une majorité de secteurs et parcelles.

Comme la semaine dernière, les cumuls d'eau et les températures estivales permettent un développement rapide des baies mais aussi du feuillage et des entre-cœurs. On observe toujours de nouvelles feuilles et un allongement des rameaux.

Les températures supérieures à 30 degrés enregistrées dimanche ont provoqué quelques brûlures sur grappes exposées au soleil de l'après-midi et du couchant à la suite de l'accumulation de soufre et/ou de fortes températures sur sables noirs ou graves :



		
Stade K31 Baies à taille de Pois	Stade K 32 Avant fermeture	Stade L 33 Fermeture de la grappe

Blancs

Merlot noir

Cabernet Franc

Cabernet sauvignon

Travaux au vignoble :

Les travaux mécaniques, les tontes en inter rangs et sous le cavillon sont en cours.

Les relevages se terminent, et ils doivent être rapidement réalisés pour pouvoir assurer un rognage optimal. Les rognages débutent et permettent de supprimer des jeunes feuilles (pouvant être porteuses de taches de mildiou sporulantes) et/ou abaisser la hauteur de feuillage pour une application et efficacité optimales lors des traitements.

Pour rappel : Les pampres présentes sur des pieds déjà épamprés ainsi que les entre-cœurs sont source d'inoculum de maladie en particulier le mildiou proche des grappes. Leur suppression peut permettre une ventilation de la zone des grappes, une meilleure pénétration de la pulvérisation et une réduction de l'inoculum contaminant en cas de pluies et de rosées.

Les adventices deviennent un obstacle à une bonne répartition de la pulvérisation, ils limitent la ventilation des pieds et maintiennent un micro climat humide au niveau des souches (favorables aux maladies cryptogamiques de la vigne).

Effeuvillages :

Les effeuillages manuels et mécaniques sont en cours (ou/et échardages). Ils entraînent quelques blessures sur grappes qui séchent rapidement.

Attention aux baies situées à l'intérieur de la grappe qui peuvent subir des coups et être vite colonisées par du botrytis.

Pour rappel : l'effeuillage doit être réalisé du côté soleil levant (côté le moins exposé au soleil l'après-midi) tout en gardant bien la feuille « casquette » qui protège les grappes (des températures proches de 30 degrés sont attendues ce milieu de semaine).

✓ Etat du sol :

Il va falloir détruire les fonds pour une meilleure absorption de l'eau, éviter la concurrence hydrique et spatiale des adventices et autres enherbements tout en gardant le fond de passage du pulvérisateur.

✓ Maladies du bois :

Des symptômes d'Esca-BDA sont visibles sur cépages sensibles, et les premières formes apoplectiques apparaissent.



Les maladies

Bonnes pratiques de pulvérisation

Contrôle obligatoire du pulvérisateur : pour rappel, depuis janvier 2021 le contrôle des pulvérisateurs doit être effectué tous les 3 ans (à partir de 5 ans pour un pulvérisateur neuf).

[Contrôle pulvérisateur - Crodip](#)

Rappel réglementaire :

- ✓ Rappel réglementaire : il est interdit d'effectuer un traitement lorsque le vent est supérieur à 19 km/h.
- ✓ N'oubliez pas le port des EPI : lors de la manipulation des produits, de la préparation des bouillies, du traitement et du nettoyage du matériel.
- ☞ Il est important de traiter sur un feuillage sec. Et pour rappel, le temps de séchage du traitement est de 1h30 à 2h.
- ☞ Dans la mesure du possible, il faut alterner les fonds de passage et l'ordre de traitement des parcelles.
- ☞ **Attention, le volume de la végétation est presque à son maximum, à contenir par les rognages, le volume de bouillie doit suivre, avec 180 à 200 l/ha habituellement à cette période.**

Mildiou

☞ Le point

Nous observons en ce début de semaine sur certaines parcelles une sortie de rot brun parfois très conséquente. Ces symptômes sont la conséquence des pluies enregistrées du 9 au 13 juin, les symptômes sur feuilles étaient sortis en début de semaine dernière.

Et nous avons également une nouvelle sortie de jeunes taches sur feuilles, qui correspondent aux pluies de la semaine dernière. S'il doit y avoir un impact sur grappes, il sera visible en début de semaine prochaine.

L'origine de ces contaminations reste la même que les semaines passées :

- Protection à base de contact uniquement,
- Pousse très active,
- Retard sur les travaux en vert (épamprages, levages, rognages) et l'entretien du sol.
- Ou défaut de pulvérisation (volume de bouillie insuffisant, pression irrégulière ou insuffisante, buses bouchées, lessivage après application, oubli de rangs...),
- **Proximité de vignes abandonnées, non traitées, sources importantes d'inoculum cette année.**
- **Et pluies conséquentes.**





🔗 Le conseil

Rappel des règles de décision de renouvellement de la protection :

- Cumul de pluie supérieur à 20-25 mm sur la dernière protection (lessivage de la protection en place). Les situations sont variées, d'où l'importance de connaître la pluviométrie sur chaque ilot de la propriété.
- et/ou pousse importante de la végétation (présence de nouvelles feuilles non protégées), **croissance toujours très active et fermeture de grappe (grossissement des baies)**.
- Période de **sensibilité encore importante des grappes à la fermeture de grappe**.
- et pluies annoncées. **Dégradation pluvieuse prévue ce week-end.**

✓ En cas de sortie importante de symptômes sur feuilles et sur grappes :

- Si **les symptômes présents sur vos parcelles sont sporulants** et afin de limiter cette sporulation et donc les possibilités de recontaminations de proche en proche vous pouvez opter pour la stratégie suivante :

➤ Effectuez une application d'hydroxyde de cuivre additionné d'**huile essentielle d'orange douce**, cette intervention a pour but de « sécher » les symptômes.

Rappel, pour que l'huile essentielle d'orange douce puisse agir, il est nécessaire d'avoir 2 jours sans pluie après l'application. Elle est à positionner dès maintenant, **l'échardage ou/et l'effeuillages côté levant sera vraiment un plus pour une bonne efficacité du traitement.**

Exemples de produits utilisables (liste non exhaustive) :

<p><i>Champ Flo Ampli</i> (hydroxyde de cuivre) à 1.11 L/ha, ZNT 5m, DRE 24h, DAR 21 jours, DSR 0 m. Nombre max d'applications par an : 12.</p>	<p>ET</p>	<p><i>Limocide, Essen'ciel</i> (huile essentielle d'orange douce), à 0,6 % (du volume total de bouillie), ZNT 5m, DRE 24h, DAR 1 jour, DSR 0 m. Intervalle de 7 jours entre 2 applications. Fin stade application : début fermeture de la grappe. Nombre max d'applications 6 par an.</p>
<p>ou</p>		
<p><i>Héliocuire</i> (hydroxyde de cuivre) à 1 L/ha, ZNT 5m, DRE 24h, DAR 21 jours, DSR 0 M – A éviter en cas de fortes chaleurs annoncées (plus de 35°C). Nombre max d'applications par an : 5.</p>		

- ✓ Assurez par la suite une protection sous les épisodes pluvieux prévus pour le week-end prochain.

La prophylaxie est actuellement indispensable pour éviter l'installation ou la propagation de l'inoculum : destruction des pampres, relevage, échar dage ou effeuillage côté levant, rognage afin de limiter la présence d'organes jeunes sensibles souvent porteurs de symptômes cette semaine. Cela permettra également de rendre les grappes plus accessibles au traitement phytosanitaire. Ne négligez pas l'entretien du sol (tonte et nettoyage du cavaillon) pour limiter l'humidité au niveau des grappes.

En absence de symptômes (mildiou/oïdium/black-rot), surveillez l'évolution des prévisions météo et intervenez en préventif de tout nouvel épisode pluvieux annoncé.

Dose de cuivre à employer :

La dose conseillée est de **300 à 400 g de Cu/ha (dose réellement appliquée à l'hectare).**

🔗 Les produits utilisables : liste non exhaustive.

- ✓ **Bouillie Bordelaise RSR Disperss ou Eqal DG** (sulfate de cuivre) à la dose de 1.5 à 2 kg/ha, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 14 jours, 5 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.

- ✓ **Champ Flo Ampli** (hydroxyde de cuivre) à la dose de 0.83 à 1.1 l/ha, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 21 jours, 12 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.

- ✓ Il est possible de compléter la dose de cuivre en utilisant de l'oxyde cuivreux si les pluies sont annoncées avec de forts cumuls.

Nordox 75 WG (oxyde cuivreux) à la dose de 0.065 à 0.13 kg/ha, DRE 12 h, ZNT eau 5 m, DSR 0 m, DAR 21 jours, nombre maximum d'applications non spécifié.

Rappel : dans le choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE1 :

SPE1 : « **pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg de Cu métal/Ha.** ». Les quantités de cuivre utilisables sont de 4 kg/ha/an, avec une possibilité de lissage (utilisation de plus de 4 kg/ha -sans dépasser 6 kg/ha- en cas de forte pression, la moyenne annuelle jusqu'en 2025 ne devant pas dépasser 4 kg/ha). **L'utilisation d'une seule spécialité portant cette mention empêche donc le lissage des quantités de cuivre apportées à l'ha par an.**

🔗 L'alternative

- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).
- ✓ Epamprage du pied.
- ✓ Relevage.
- ✓ Rognage,
- ✓ Échar dages, effeuillages côté soleil levant.



Black-Rot

🔗 Le point

Il y a peu de nouvelles taches sur feuilles et on observe souvent de rares baies touchées par parcelle sur notre réseau. Il y a parfois quelques recontaminations sur une grappe déjà touchée, mais pour l'instant cela reste rare et les symptômes les plus fréquents correspondent aux parcelles les plus concernées sur feuilles en début de saison.



Le risque reste très élevé pour cette maladie. Pour rappel, la sensibilité des grappes est maximale de la floraison à la fermeture de la grappe mais persiste jusqu'à la véraison.

🔗 Le conseil

Les recommandations de la semaine dernière sont toujours d'actualité : il est primordial d'assurer une protection contre cette maladie avant toute pluie annoncée, en particulier les pluies orageuses, très favorables aux contaminations sur l'ensemble des parcelles.

Nous sommes au stade maximal de sensibilité des grappes, **cf. recommandations de traitement paragraphe mildiou et oïdium.**

🔗 L'alternative

La prophylaxie est la première mesure à mettre en place :

- L'élimination des organes porteurs de la forme de conservation du champignon est indispensable : baies et rafles momifiées, sarments (ceux-ci ont dû être brûlés, enfouis et pas seulement broyés).
- La limitation de la vigueur des parcelles est un élément important pour freiner l'expression du champignon, comme c'est le cas pour chaque maladie.
- La proximité d'une vigne abandonnée est un facteur particulièrement favorisant de la contamination. Ces parcelles doivent être signalées et arrachées (dans la mesure du possible...).

Oïdium

Le point :

La majorité des parcelles arrive au stade fermeture de la grappe qui est le stade de fin de sensibilité des grappes à cette maladie, il faut rester tout de même vigilant sur parcelle à historique et sur parcelles en retard ou avec des grappes millerandées.



Le Conseil :

La protection doit être en place sur l'ensemble des parcelles jusqu'à pleine fermeture de la grappe.

Le conseil oïdium/black-rot

Dans le cadre d'une protection à base de cuivre et de soufre, ces deux matières actives sont toujours utilisées conjointement pour bénéficier de la synergie contre les différentes maladies.

Exemple de produits utilisables (liste non exhaustive) :

Microthiol Special Disperss, ou Citrothiol DG, ou Amode DF, ou Thiovit Jet microbilles, ou Azupec 80 GD (ZNT eau de 5m- DRE 12h – DSR 0 m pour l'ensemble de ces produits -8 applications max) pour une dose de 6 à 8 kg/ha.

La dose de soufre est à moduler en fonction de la présence ou non de symptômes de Black-Rot, en présence de taches régulières avec pycnides la dose doit être de 8 kg/ha.

Les doses s'entendent en doses réellement appliquées à l'hectare, ces modulations sont données à titre indicatif et doivent être ajustées à votre exploitation, nous consulter si besoin pour ajuster les quantités de produit.

L'alternative

Les moyens prophylactiques peuvent être mis en place :

- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...),
- ✓ Epamprage du pied,
- ✓ Relevage,

- ✓ Rognage,
- ✓ Échardages, effeuillages côté soleil levant.

Botrytis

Le Botrytis a profité des conditions humides et de températures suffisantes la semaine dernière pour s'installer sur les déchets végétaux, les baies grêlées et dans les entassements de grappe. La fréquence est encore faible, restez vigilants et surveillez l'état sanitaire de vos parcelles.



☞ L'alternative

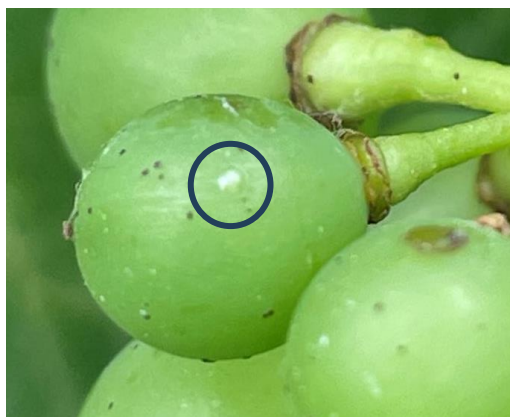
- ✓ Les épamprages de la tête et du pied,
- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).
- ✓ **Levages soignés** pour limiter les entassements de végétation.
- ✓ **Sur les parcelles avec une vigueur importante et présentant des entassements de grappes, un effeuillage léger** côté soleil levant en gardant une feuille « casquette » permettra de favoriser l'aération de la zone des grappes. Un échardage est également possible en fonction de la vigueur de la parcelle.
- ✓ **Possibilité de réaliser un traitement avec un fongicide naturel à base de produits d'origine végétale :**

Armcarb (Hydrogéné carbonate de potassium) à la dose de 3 à 5 kg/ha, ZNT eau 5 m, DSR 0 m, DRE 12h, DAR 1 jour, **8 applications max.**

Les Ravageurs

Vers de grappe

Le début de vol est à confirmer sur Puisseguin. Nous avons observé les premières pontes sur le secteur de St Magne de Castillon en milieu de semaine dernière.



N'hésitez pas à nous contacter pour adapter votre stratégie.

Rappel : ce traitement doit être localisé sur la zone des grappes, traitement face par face, sans modulation de la dose (la dose indiquée est la dose réellement appliquée à l'hectare sur la zone des grappes).

Attention aux spécialités commerciales qui ont la mention SPE8 et pensez à vérifier si les produits que vous avez en stock ne font pas l'objet d'un retrait d'homologation avec délai d'utilisation jusqu'en fin d'année 2023/début 2024.



Début de vol

J0

J2



Début des pontes

J6

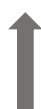


Eclosion et pénétration dans la
baie

J13



Stade balladeur



J+10 jours : action larvicide stricte,
-bacillus thuringiensis
-spinosad.

Cicadelles vertes

En attente des larves de seconde génération, il faut surveiller vos parcelles. Ce sont les cicadelles italiennes qui sont le plus présentes cette semaine encore.

Cicadelles de la Flavescence Dorée

Quelques larves de cicadelles FD sont encore présentes cette semaine (derniers stades larvaires), sur le feuillage principal.

Plantes Bio indicatrices



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

en
partenariat
avec



• AGROBIO GIRONDE •



• AGROBIO 47 •



• GAB 17 •



Agrément n°3300014 pour le conseil à l'utilisation des produits
phytopharmaceutiques

Le Laiteron des champs, *Sonchus arvensis*

Vivace Herbacée de la famille des asteracées-



Description :

Pouvant mesurer de 50 cm à 1,50 m, Il présente un port dressé avec les feuilles de la base disposées en rosette. Les feuilles sont échancrées lobées avec les dents dirigées vers la tige. Elles sont également épineuses mais non piquantes. Les fleurs jaunes sont réunies en capitules peu nombreux, avec de longs pédoncules. Il se reproduit essentiellement par le biais de rhizomes.

Biotope primaire : Bords des fleuves et des rivières, prairies naturelles humides, marécages, vallées alluviales.

Caractère bio-indicateur :

Plante nitrophile qui aime également les sols gorgés d'eau. Parcelles riches en matière organique avec problèmes d'hydromorphisme ou de compactages par temps humide

Phytothérapie à la vigne : Pas d'usage répertorié

Phytothérapie humaine :

Les feuilles utilisées comme cataplasmes auraient une activité anti-inflammatoire. L'infusion de feuilles est utilisée dans le traitement des coups de soleil. Un thé fait à partir des racines est utilisé dans le traitement de l'asthme, de la toux et d'autres affections thoraciques. Un thé fait à partir des feuilles est dit pour calmer les nerfs.

En cuisine :

Comestible, on peut consommer feuilles et racines.

Les feuilles doivent être récoltées jeunes et peuvent se préparer soit crues soit cuites, à la manière des épinards. Elles ont un goût légèrement amer et il est préférable d'enlever les épines marginales. Les feuilles contiennent des sels minéraux et sont riches en vitamine C (47 mg par 100 g de poids frais). Leur teneur en protéines s'élève à 2 % du poids sec. On peut également consommer les tiges cuites comme des asperges. La racine torréfiée peut être utilisée comme succédané du café, à l'instar de la chicorée. C'est également une plante mellifère.



Le saviez-vous

D'après certains jardinier, le laiteron des champs aurait des vertus insectifuges et insecticide, notamment contre les pucerons. A tester !

Accompagnement technique personnalisé en viticulture bio et biodynamie.

La réussite d'un projet bio reposant sur de solides bases techniques, nous pouvons vous accompagner de façon personnalisée dans votre conversion ou pour la gestion des problématiques de votre domaine conduit en bio ou biodynamie.

Les accompagnements techniques individuels peuvent être pris en charge jusqu'à 100% par le Département et la Région sous conditions.

Type de contrat	Tarif HT restant à charge à l'agriculteur après subventions
Contrat de suivi 1 visite/an	0€
Contrat de suivi 3 visites / an	300€
Contrat de suivi 6 visites / an	600€

Renseignements : BIO : Laurence Derc – l.derc@bionouvelleaquitaine.com Tel. 06 38 35 33 17
BIODYNAMIE : Thierry Tricot- t.tricot@bionouvelleaquitaine.com Tél : 06 11 61 98 42

